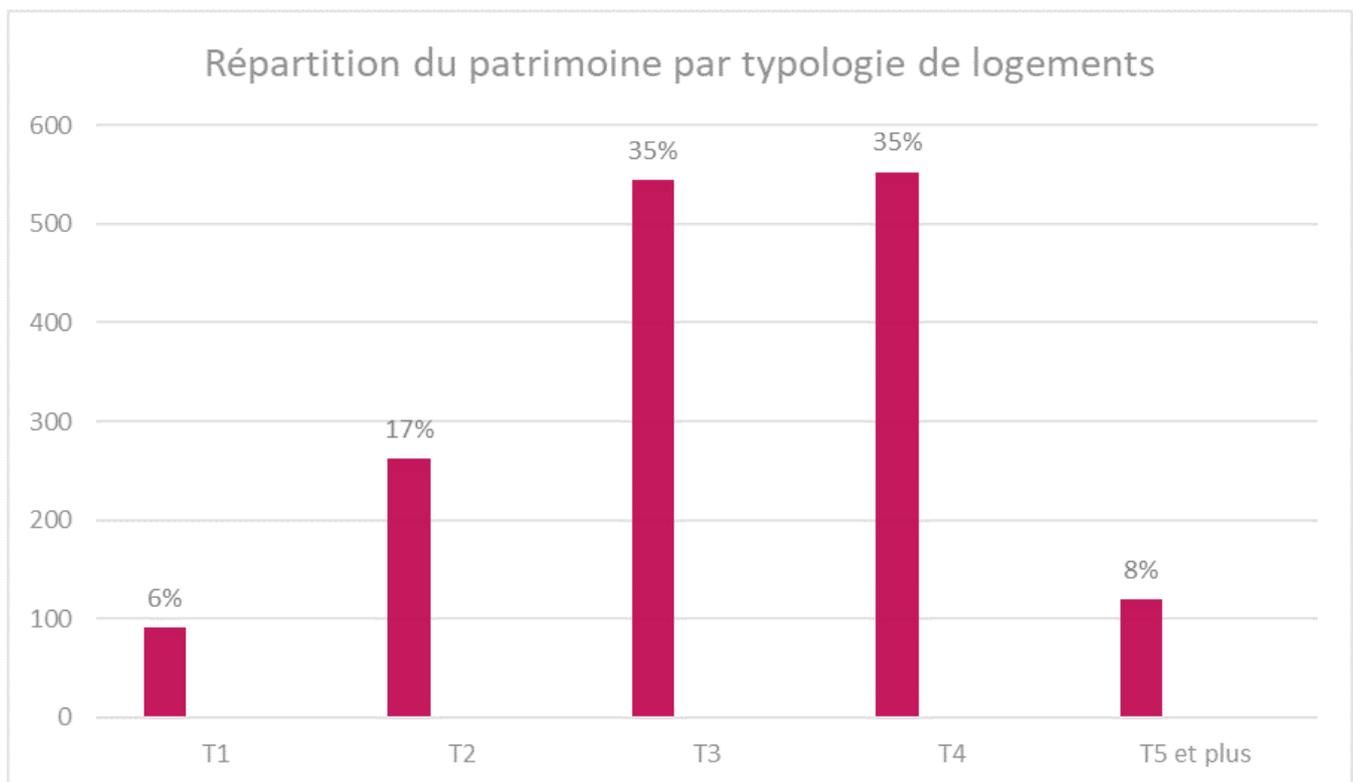


LOCATION & VENTE DE LOGEMENTS

Dans un contexte de crise du logement, faciliter l'accès au logement social des ménages et rendre leur système d'attribution plus lisible, transparent et équitable sont des enjeux majeurs auxquels sont confrontés les politiques publiques et les acteurs du logement social depuis plusieurs années. Qu'ils fassent partie du parc locatif public ou privé, de nombreux logements ont ou vont profiter d'une forte politique de réhabilitation et d'économie d'énergie.



LE PARC DE LOGEMENT SOCIAL

En 2018, il y avait 1 564 logements locatifs sociaux sur le territoire de Millau Grand Causses, dont 98% sont gérés par Aveyron Habitat.

Une réforme en cours

La loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, parachève la réforme de la gestion de la demande. Elle crée un droit à l'information et réforme le régime des attributions au niveau local. Elle poursuit les objectifs suivants :

- Une plus grande transparence vis-à-vis du demandeur ;
- Une meilleure lisibilité dans le parcours du demandeur, qui tenait jusqu'alors un rôle plutôt passif dans le processus d'attribution ;
- Une meilleure efficacité dans le traitement des demandes ;
- Une plus grande équité dans le système d'attribution des logements.

Elle va même plus loin en posant le cadre d'une politique des attributions harmonisée à l'échelle intercommunale. Celle-ci vient compléter la politique de l'habitat incarnée par les programmes locaux de l'habitat.

A qui s'adresser pour demander un logement social ?

L'antenne de Millau d'Aveyron Habitat est le seul guichet enregistreur du territoire de la Communauté de communes.

Le guichet est situé au 23 (T) Boulevard de La Capelle, à Millau.

[AVEYRON HABITAT](#) ↗

Locations et ventes de logements privés sur le territoire

[liste des agences immobilières](#)